

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
24 OCTOBRE 2024 10H00**

Avis public est, par la présente donnée par Anne-Claude Hébert-Moreau, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le 24 octobre 2024 au 520 chemin Déziel à Saint-Mathieu-du-Parc (centre communautaire).

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Octroi du contrat d'appels d'offres public – Travaux d'aménagement au puits #3 – secteur de la Montagne
5. Prévisions budgétaires 2025 - Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé
6. Présence à la séance
7. Période de questions
8. Clôture et levée de l'assemblée

En vertu de l'article 153 du Code municipal du Québec, dans une séance extraordinaire, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents.

Donné à Saint-Mathieu-du-Parc, ce 21^e jour d'octobre 2024.



Anne-Claude Hébert-Moreau
Directrice générale et greffière-trésorière